



Contact : Fabien Brisorgueil

Fabien.brisorgueil@ccprf.fr

06.80.91.86.64

Le Projet :

Les bénéfices d'une activité physique régulière en termes de santé ne sont plus à démontrer. « Bouger » contribue pleinement au maintien d'un état de santé satisfaisant tout au long de sa vie et participe à l'amélioration de la qualité de vie, de l'état de santé et au bien-être de la population.

La Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) a fait « **du développement de la pratique sportive comme facteur de préservation de la santé et de l'autonomie** » l'un des enjeux majeurs de sa politique sportive.

Le Dispositif :

Le dispositif « Bougez sur ordonnance » s'appuie sur la mise en relation des patients en ALD, des acteurs professionnels du secteur médical et paramédical et des professionnels du secteur du sport.

L'enjeu est de mettre en place une offre d'éducation et d'accompagnement motivationnel à l'activité physique et à l'entretien de soi vers laquelle sera orienté le public ciblé porteur d'altération de son état de santé.

Cette offre sera assurée les éducateurs labellisés « Sport Santé » du Centre Aquatique des Ondines et de l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées proposant une offre d'activité physique ou sportive adaptée.

Les Actions :

Le cœur du projet consiste dans la prescription d'activités physiques modérées, régulières et adaptées par les médecins du territoire à leurs patients atteints de pathologies chroniques.

Ainsi, les médecins ayant adhéré au projet pourront délivrer un carnet de suivi sport santé dans lequel ils pourront préciser les différentes recommandations médicales à l'attention des éducateurs sportifs.

Une fois muni de son carnet de suivi, la personne devra prendre contact avec l'éducateur référent du dispositif afin de définir son projet de mise en activité physique.

PATIENTS en ALD

PATHOLOGIES :

- Diabète de type 2
- Situation d'obésité/surpoids
- Rémission de longues maladies (Cancer)
- Pathologies Cardio-Vasculaire/ Hyper tension
- Maladies respiratoires (Asthme)

MEDECINS PRESCRIPTEURS

- ✓ Détermination de la pertinence de mise en activité du patient
- ✓ Détermination du niveau d'intervention du patient – Instruct. Interministérielle du 3 mars 2017
 - Limitation fonctionnelle sévère / Limitation fonctionnelle modérée (prise en charge par les kinésithérapeutes)
 - Limitation fonctionnelle minimale et aucune limitation – prise en charge par les éducateurs sportifs SPORT SANTE
- ✓ Communication avec l'éducateur référent et suivi médical à échéance régulière

EDUCATEUR - REFERENT

- Accueil et informe sur le dispositif
- Remise du livret personnalisé
- Définition du projet de mise en activité physique
- Echange toutes les 8 semaines

PRATIQUE ADAPTEE ET REGULIERE

OFFICE DES SPORTS DU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES

Propositions de programmes d'activités physiques spécifiques, adaptés, progressifs, réguliers de 8 séances.

- ➔ Escalade
- ➔ Escrime
- ➔ Marche
- ➔ Marche Nordique...
- ➔ Kayak
- ➔ Paddle

CENTRE AQUATIQUE DES ONDINES :

- ➔ Un Package ENCADRE comprenant 8 séances d'Aquazen, Aquabalance

Coût à la charge du patient : 10 € par cycle de 8 séances